



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS  
AUPRES DU SIPPEREC DANS LE CADRE DU  
DISPOSITIF POUR LA RENOVATION  
THERMIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX**

**DÉCISION N° DM-21-053  
EN DATE DU 18 FEVRIER 2021**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le projet de réalisation des travaux d'isolation des combles de l'école élémentaire de l'Est, qui consiste en la mise en place d'un isolant directement sur le plancher sur toute la surface des combles, et dont le montant est estimé à **165 k€HT** ;

**CONSIDÉRANT** que les travaux objet de la présente décision s'inscrivent dans le cadre de la subvention pour la rénovation thermique des bâtiments proposée par le SIPPEREC ;

## D É C I D E

**DE SOLLICITER** le SIPPEREC pour l'obtention d'une subvention jusqu'à 30 % des études et travaux éligibles aux certificats d'économies d'énergie (CEE) dans le cadre du dispositif d'accompagnement pour la rénovation thermique des bâtiments communaux ;

**DE SIGNER** les différents documents à intervenir pour la bonne suite de cette affaire.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

***Signé***

**Charlotte LIBERT-ALBANEL**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20210218-lmc1H8120H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 18/02/2021  
Date de Publication : 18/02/2021